



Etape 3

Parcelle : 1 501,59 m<sup>2</sup>  
Emprise bâtie : 142 + 142 m<sup>2</sup>  
Densité : 33,3 Logt / ha  
Pleine terre : 65,9 %  
1+ 4 logements



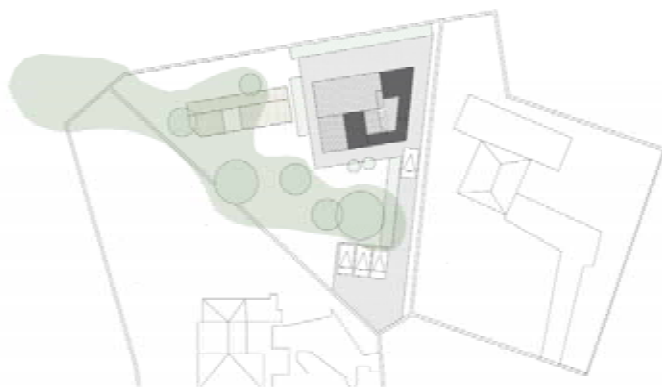
## DIMENSION ECOLOGIQUE



### Maison plain-pied & Extension

LONCARIC Monika - BARRUYER Janis

A l'échelle du territoire on observe la présence d'une poche arborée à l'ouest du lotissement de la Clairlande. Des continuités écologiques existent et doivent être consolidées pour permettre le rapport de cette poche avec une masse arborée à l'Est du lotissement. Les jardins du lotissement participent donc aux continuités écologiques. A l'échelle de la parcelle, on observe quelques grands arbres situés au milieu de la parcelle (micro poche). La maison plain-pied, avec son toit végétalisé, peut servir d'interface entre ces grands arbres et la poche arborée à l'ouest. Une continuité écologique peut alors s'établir.



### DONNEES

	Existant	Après projet
Nombre d'arbres	07	06
Mètre linéaire de haie	128	140
Surface milieu herbacé	1012	799
Surface milieu fermé	0	0
Surface imperméabilisée	512	735
Toiture végétalisée	0	87.5



© Académie de Nantes

# A l'école



# En agence



© Babel + Prado Architectes